

LES ANNONCES LANDAISES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET LÉGALES

SAMEDI 19 OCTOBRE 2019 - N° 3876 - 1,10 € - 75^e ANNÉE

« L'EXPERT-COMPTABLE CHEF D'ORCHESTRE »

FOCUS LANDES p.4

Rencontre avec Stéphane Buiche,
directeur de Cerfrance Landes



CERFRANCE

AIS

INFORMATIQUE
MATÉRIELS LOGICIELS

LES ANNONCES LANDAISES et LA VOIX DES LANDES RÉUNIES

12, rue du IV Septembre - 40000 Mont-de-Marsan
Tél. 05 58 45 03 03 - Fax 05 58 06 37 23
E-mail : contact@annonces-landaises.com
Rédaction : redaction@annonces-landaises.com

120, av. G. Clemenceau - 40100 Dax
Tél. 05 58 74 02 02 - Fax : 05 58 74 38 42





LES
EXPERTS-COMPTABLES
**REGARDENT
VERS LE FUTUR**

Pour son 74^e congrès, à Paris, l'Ordre des experts-comptables a invité ses membres à se tourner vers le futur et les technologies numériques.

Une « profession vieillissante », des « compétences mal reconnues »... La plénière du 74^e congrès de l'Ordre des experts-comptables a débuté, le 24 septembre, à Paris par une vidéo qui jouait sur des points sensibles. Pour ensuite inviter les professionnels à se tourner vers le futur.

Monté sur scène pour ouvrir officiellement le congrès, Charles-René Tandé, président de l'Ordre a invité à « découvrir ce qu'il est possible de faire aujourd'hui, et demain » avec la technologie. Car s'il entend l'inquiétude de ces professionnels, lui se veut optimiste : « La technologie est un extraordinaire accélérateur », a-t-il déclaré. Exemple, avec la plateforme de facturation électronique actuellement développée par le Conseil supérieur. Par ailleurs, couplée à la technologie, la loi Pacte offre pour la profession « un formidable champ de développement de nos activités », a-t-il ajouté. Au total, d'après les organisateurs, 6 500 experts-comptables étaient présents cette année au congrès, un record de participation. Le signe que le thème choisi, « l'expert-comptable au cœur des flux », parle à la profession ? Il est de fait que la démultiplication des flux en entreprise, leur dématérialisation croissante, placent déjà les experts-comptables au cœur de ces problématiques. De plus, des technologies nouvelles, comme l'intelligence artificielle, interrogent l'avenir de la profession. « Quelle que soit la stratégie du cabinet d'expertise comptable, c'est la dimension humaine qui fait la différence », a voulu rassurer Sanaa Moussaïd, vice-présidente du conseil supérieur, en charge de la stratégie numérique.

LE BUREAU DU FUTUR EST OUVERT

Au-delà de la plénière d'ouverture, la dimension technologique imprégnait largement le congrès. Par exemple, avec des ateliers organisés sur le thème de « de la collecte à l'analyse, développer votre business intelligence expertise », ou plus basiquement, « Déclaration sociale nominative (DNS), flux de données sociales : quelles sont les évolutions à venir ? ». Un peu à l'écart, un petit bureau du futur abritait quelques start-up auteures d'innovations susceptibles de transformer le quotidien des professionnels du chiffre. Parmi elles, Daneel, fondée l'an dernier par Fabien Ducoudray, ancien tradeur. « J'ai rencontré Sanaa Moussaïd au CES, le salon de l'électronique de Las Vegas. Elle m'a invité à venir. Nous avons développé un outil qui met la blockchain au service des experts-comptables », explique Fabien Ducoudray. L'un des outils de l'entreprise, Capbloc, développé avec la participation d'experts-comptables, devrait être commercialisé sous peu. Il est conçu pour permettre aux agents économiques, dont les experts-comptables, de gérer les actifs de sociétés, en réalisant toutes les opérations de transfert, cession, émission... La société commercialise aussi un autre produit qui peut intéresser les experts-comptables : un logiciel générateur de flux d'informations s'appuyant sur l'intelligence artificielle, ce qui permet de « distinguer le vrai du faux », promet Fabien Ducoudray. Autre entreprise présente sur le stand, WeUp Learning. Fondée en 2012, celle-ci met au point des dispositifs de formation. « Par exemple, lors de changements législatifs, nous pouvons réaliser un mooc pour diffuser ces informations auprès des experts-comptables », explique Laurence Villiers, directrice commerciale de l'entreprise. Laquelle a déjà réalisé des opérations pour des clients des secteurs bancaire et de l'assurance, confrontés à ce même type de problématique.

Anne DAUBRÉE

LES INCUBATEURS DU CHIFFRE

Cette année, en Île-de-France et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les ordres régionaux des experts-comptables ont ouvert des incubateurs : Inko à Marseille et Innest à Paris. Ce dernier accompagnera des start-up sélectionnées par des investisseurs, et qui proposent des solutions intéressantes pour la profession. Les candidatures viennent de débiter. Déjà, une centaine d'experts-comptables se sont désignés volontaires pour tester les outils.

« L'EXPERT-COMPTABLE CHEF D'ORCHESTRE »

Alors que la profession se mobilise autour de la dématérialisation galopante des flux, le point sur la réalité du terrain avec Stéphane Buiche, directeur de Cerfrance Landes, le réseau associatif de conseil et d'expertise comptable, qui vient de fêter ses 60 ans.

Les Annonces Landaises : Quels sont les enjeux pour les entreprises dans un contexte de dématérialisation croissante ?

Stéphane Buiche : Les relations des entreprises avec les administrations ont effectivement changé. Aujourd'hui, les flux de données au niveau social et fiscal s'intensifient. Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu et la déclaration sociale nominative ont constitué des évolutions importantes. L'obligation d'émettre des factures électroniques pour les marchés publics va être généralisée aux TPE en 2020 et devrait progressivement s'étendre au secteur privé. La standardisation de la facturation va permettre d'automatiser et de simplifier la récupération de données entre fournisseurs, clients et administrations. C'est l'objectif de la plateforme en cours de développement par le Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables pour le secteur privé et qui permettra d'intégrer automatiquement une facture émise ou reçue dans la comptabilité. Notre rôle sera d'accompagner l'entreprise sur le digital, notamment pour le choix de solutions Web en matière de facturation.

L. A. L. : La digitalisation a-t-elle un impact sur les missions des experts-comptables ?

S. B. : La dématérialisation est, bien sûr, un défi important, mais le degré d'avancement en matière de digitalisation est aujourd'hui très différent d'une entreprise à l'autre. Les experts-comptables doivent profiter de l'évolution des technologies pour gagner du temps. Les solutions digitales sont des moyens pour renforcer notre relation de proximité avec les clients pour les accompagner dans le social, la facturation, la gestion de la caisse et fournir les indicateurs qui facilitent le pilotage de leur entreprise. Notre priorité reste de permettre à des commerçants, des artisans de se concentrer sur leur cœur de métier, la qualité de leurs produits, leur communication, notamment sur les réseaux sociaux, pour valoriser leur marque.

L. A. L. : Comment votre profession se prépare-t-elle à aborder ces évolutions ?

S. B. : L'enjeu pour les experts-comptables réside dans l'élargissement des compétences et des ressources humaines pour s'adapter à des situations très variées, et accompagner les entreprises dans leurs nouveaux besoins. Parmi les 10 nouveaux collaborateurs que nous venons

« L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE NE FERA PAS TOUT »

d'intégrer, il y a toujours des profils d'experts dans les données juridiques, sociales et fiscales, mais aussi des coachs et des consultants pour soutenir les entreprises dans leurs projets, qu'ils concernent leur transformation, les ressources humaines ou le numérique. Dans le projet d'entreprise de Cerfrance Landes, en interne, le numérique est transversal. Nous devons nous approprier ces outils pour être plus disponibles pour nos clients.

L. A. L. : Êtes-vous inquiet pour l'avenir de la profession ?

S. B. : Je ne suis pas inquiet. Je reste convaincu qu'il y aura toujours besoin de proximité avec les chefs d'entreprise. Ce n'est d'ailleurs pas une question de génération. Les plus jeunes sont à l'aise avec le numérique, mais ils n'en ont pas moins besoin d'accompagnement. On parle beaucoup de l'avènement de l'intelligence artificielle. Elle pourra donner des informations précises, mais elle ne fera pas tout. On aura toujours besoin d'échanges et de venir en appui de l'imagination, en faisant le tri dans les informations. Il faudra un chef d'orchestre pour aider les différents intervenants dans le pilotage de l'entreprise. Le métier continuera à évoluer.

Propos recueillis par Nelly BÉTAILLE

CERFRANCE EN CHIFFRES

Le réseau associatif de conseil et d'expertise comptable Cerfrance réunit, au niveau national,
700 agences
 avec **12 000 collaborateurs**
 pour **320 000 clients.**

Créé dans les Landes, il y a 60 ans, Cerfrance Landes et Pyrénées-Atlantiques compte
125 collaborateurs
 au sein de **6 agences**
 (Mont-de-Marsan, Dax/Yzosse, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Hagetmau, Aire-sur-l'Adour et Pau/Artix),
2 600 clients
 et réalise
8 millions d'euros
 de chiffre d'affaires.



Christophe Barrailh, président de Cerfrance (à gauche), et Stéphane Buiche, directeur de Cerfrance Landes, à l'occasion de la soirée de gala des 60 ans du réseau, à Mont-de-Marsan.



**19 OCTOBRE
MUSIQUE TRAD
ARTUS
SAUBRIGUES**

Les six béarnais mêlent vielle à roue, tambourin à cordes, synthétiseur, bidon à percussion, violon, basse et guitare électrique pour « faire du neuf avec du trad », dans un son rock noise bien à eux. Après le succès de leur cinquième album « L'Ors », en 2017, ils présentent, à la Mamisèle, leur nouveau projet « Cerc », cercle, mais aussi arc-en-ciel ou collectif en occitan. Pépite au tableau, l'artiste Lydie Arickx, créera en live pendant le concert, le visuel de la pochette de leur prochain opus. Et en première partie, Les Copines, trois chanteuses a capella, aux textes aussi décapants que drôles réinventent la chanson grivoise dans leur style « craditionnel ». Détonant.

Samedi 19 octobre – 21 h - La Mamisèle – Saubrigues

**5 NOVEMBRE
MALANDAIN
BALLET BIARRITZ
« LA PASTORALE »
SAINT-PIERRE-
DU-MONT**

Pour sa troisième rencontre créative avec Ludwig van Beethoven, Thierry Malandain a choisi d'associer la « Symphonie pastorale », la « Cantate op. 112 » et quelques motifs des « Ruines d'Athènes ». L'occasion rêvée pour le chorégraphe néo-classique et ses 22 danseurs de dérouler, dans un style incisif et novateur, la puissance des corps, leurs envolées et leurs étreintes. Cette création, née d'une invitation de l'Opéra de Bonn, ville natale de Beethoven, pour le 250^e anniversaire de sa naissance, est présentée en avant-première à Saint-Pierre-du-Mont. Incontournable.

**Mardi 5 novembre - 20h30
Pôle culturel - 190 avenue Camille-Claudé
Saint-Pierre-du-Mont**

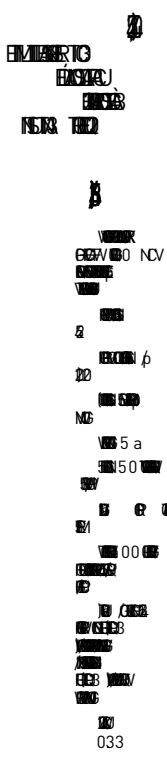


**25 OCTOBRE
FESTI'CLAVIERS
THOMAS ENHCO
DAX**

Improvisateur inspiré, Thomas Enhco aime se fondre aux frontières du classique et du jazz. À peine 31 ans et déjà une longue carrière de pianiste dans le monde entier depuis ses premiers concerts à six ans... Le prodige, digne héritier d'une famille de musiciens (sa mère Caroline Casadesus est chanteuse lyrique, son grand-père, Jean-Claude, chef de l'Orchestre national de Lille), s'est mué en jazzman et soliste classique de référence. Nourri d'un nombre infini de collaborations, de Mike Stern à Jane Birkin en passant par Jack DeJohnette, Maxim Vengerov, Daniel Humair, Ibrahim Maalouf, ou Christophe, il trace sa route, dans un registre poétique qui n'appartient qu'à lui. Intense.

Vendredi 25 octobre – 20h30 – L'Atrium – 1 cours Foch – Dax





DYNAMIXL
 Société par Actions Simplifiée
SASU au capital de 300.000 €
 Siège social : 156 rue de
 l'Aéropostale 40600 Biscarrosse
 RCS Mont-de-Marsan : en cours
 d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 septembre 2019, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **DYNAMIXL**

Forme sociale : SASU
 Au capital de : 300.000 €
 Siège social : 156 rue de l'Aéropostale 40600 Biscarrosse

Objet : Acquisition et gestion de toutes valeurs mobilières

Président : M. Xavier LERMIGEAUX demeurant 156 rue de l'Aéropostale 40600 Biscarrosse

Clause d'agrément : Les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan

Pour avis
 19AL02740



EURL TAILLEPIED
 Société à responsabilité limitée
Au capital de 3.000 €
 Siège social : 6 rue Maryse Hilsz
 40000 Mont-de-Marsan
 RCS Mont-de-Marsan
 534 874 979

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant décision extraordinaire de l'associé unique en date du 1 octobre 2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société du 6 rue Maryse Hilsz 40000 Mont-de-Marsan à Lieudit Sauba, 2281 route de Bayens 40090 Saint-Martin-d'Oney à compter du 01/10/2019. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

La demande d'inscription modificative sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Gérant
 19AL02678



SCP d'avocats
 23 rue Victor Grignard
 Pôle République 2
 86000 Poitiers

KMPACLV BGQRPG@SRGML
 R GPC KMBG J, Société par Ac Simplifiée au capital de 45.000 €, siège social : Lotissement des Carolins (40110) Morcenx, RCS Mont-de-Marsan 328 759 766. Aux termes d'une délibération en date du 22/03/2019, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a décidé, conformément à l'article L 823-1 du Code de commerce, de mettre fin au mandat de M. Jean AUBERT Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis, le Président
 19AL02641



SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS
 Société d'avocats
 42 cours du Maréchal Joffre
 1er étage, n° 3, 40100 Dax

DL AQUITAINE
 Société par actions simplifiée
au capital de 1 530 000 euros
Siège social : 475 Route de l'Etoile, 40180 TERCIS LES BAINS
343 385 696 RCS DAX

Aux termes des décisions du Président en date du 9 mai 2019 et du 30 août 2019, il résulte que M. MAILHARROU Joël, demeurant 148, rue du Bécadot 40990 SAINT PAUL LES DAX a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Jérôme PLANQUES, démissionnaire et ce à effet du 1er septembre 2019. POUR AVIS
 19AL02672

ABC COM
 Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 €
28 rue Victor Hugo 40400 Tartas
RCS Dax 489 960 666

Le 29 septembre 2019, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de Tartas (Landes), 1 place de la Cale au 28 rue Victor Hugo, toujours à Tartas. L'article 4 des statuts a été modifié, mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis
 19AL02674

SO PI LAND
 SARL au capital 8.000 €
 63 route du Lac
 40160 Parentis-en-Born
 RCS Mont-de-Marsan
 420 774 135

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant à une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 septembre 2019, il a été décidé de transférer le siège social au 608 chemin du Gauchey 40460 Sanguinet à compter du 17/09/2019.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis
 19AL02688



Technocité, Bâtiment Astria
 CS 88528, 64185 Bayonne Cedex

SNC LA SELLERIE
 SNC au capital de 1.000 €
Siège social : 4934 route de Laguens 40550 Léon
RCS Dax 844 444 208

Le 30 septembre 2019, les associés ont décidé de transférer le siège social à Linxe (40260) 152 route Belle Epoque, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Pour avis
 19AL02689

ACTION PIN
 Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.371.750 €
Siège social : 30 Rue Gambetta Dax (Landes)
RCS Dax 399 412 683

Aux termes du procès-verbal des décisions collectives des associés en date du 22 mai 2019, ALPHA-BETA PARTICIPATION, Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est situé au 30 rue Gambetta à Dax (831 987 961 RCS Dax), a été nommé Président pour une durée indéterminée en remplacement de M. Laurent LABATUT, à compter du 22 mai 2019. Il en sera fait mention au RCS de Dax.

Pour avis
 19AL02690

SUD-OUEST LÉGUMES ALLIANCE
 Société par Actions Simplifiée
Au capital de 13.620.288 €
Siège social : 239 route de Castandet 40270 Bordères-et-Lamensans
RCS Mont-de-Marsan 352 468 292

Il résulte des termes du procès-verbal du conseil d'associés en date du 7 juin 2019 que Monsieur Gautier MULLIEZ, demeurant 1 Lieudit la Borde 33430 Cazats a démissionné de sa fonction de Directeur Général de la société. Monsieur Sébastien DUCHAUSSOY, demeurant 726 route des Gravières 40990 Saint-Vincent-de-Paul, a été nommé à la fonction de Directeur Général de la société. Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan

Pour avis
 19AL02698

S. DEKENS - T.J.S.O.
 Cabinet d'Avocat
 4 allée Claude Mora
 40000 Mont-de-Marsan

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26.09.2019, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LE MANDARINIER**

Siège social : SCI
 Forme sociale : Société Civile Immobilière
 Au capital de : 400 €

Siège social : 1165 route de Habas 40290 OSSAGES

Objet social : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers

Gérance : M. CHAMBRIER Xavier demeurant 743 route de Massey, maison Soulevant 40300 SAINT CRICQ DU GAVE

Madame RIBOT Déborah demeurant 743 route de Massey, maison Soulevant 40300 SAINT CRICQ DU GAVE

Madame COCATRIX Ludivine demeurant 743 route de Massey, maison Soulevant 40300 SAINT CRICQ DU GAVE

Monsieur FRANCOIS Anthony demeurant 743 route de Massey, maison Soulevant 40300 SAINT CRICQ DU GAVE

Clause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX

Pour avis
 19AL02735

MODIFICATIONS STATUTAIRES

SURDEAU DELO
 Société Civile Immobilière
Au capital de 400.000 €
Siège : 261 route de Roques 40300 St-Etienne-d'Orthe
RCS Dax 847 606 902

Par décision du gérant du 14/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 297 rue Piteou 40550 Léon. Mention au RCS de Dax.
 19AL02707

Suivant acte sous seing privé en date du 14 octobre 2019 à Mont-de-Marsan (40), il a été institué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SONIA TRAIT'HEURE RESTO**

Capital : 1.200 €
 Siège social : Morcenx-la-Nouvelle (40110), 3 rue Roger Salengro

Objet : Restauration, traiteur, salon de thé, événementiel, bar, brasserie.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérants : Monsieur Laurent STARY demeurant à Morcenx-la-Nouvelle (40110), 5 rue des Merles, Madame Sonia STARY demeurant à Morcenx-la-Nouvelle (40110), 5 rue des Merles et Monsieur Thomas LANGOILE demeurant à Morcenx-la-Nouvelle (40110), 5 rue des Merles.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

La Gérance
 19AL02723

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01.10.2019, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ARLI**

Forme sociale : SAS
 Au capital de : 5.000 €
 Siège social : 495 route du Leuy 40250 Lamothe

Objet : Exploitation d'un salon d'esthétique, vente de produits cosmétiques.

Président : Mme DUTOYA-DESPOUYS Livie demeurant 495 route du Leuy 40250 Lamothe

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dax.

Pour avis
 19AL02734

**SOCIÉTÉ CIVILE
IMMOBILIÈRE
SCI PORT DU BOURRET**
Capital 45.734,71 €
Siège social : Drop 40
40990 Saint-Paul-lès-Dax
RCS Dax 335 243 085

Par AGE du 28/09/2019 :

- Le siège social a été transféré 30 avenue de la Forêt 40510 Seignosse.

- Les associés ont nommé M. Clément BOURDALLE demeurant 30 avenue de la Forêt 40510 Seignosse et M. Clément RIGOT demeurant 1 allée des Ortolans, Résidence Claire de Lune, Apt D 02, 40130 Capbreton en qualité de cogérants pour une durée illimitée, en remplacement de MM. Pierre LASAOSA et Claude BENETRIX, démissionnaires.

19AL02741



Sophie GENSOUS Avocat
Société d'Avocat inscrite au
Barreau de Bayonne
6 rue Jacques Laffitte à
Bayonne (64100)
Tél : 05 59 59 82 00
Fax : 05 59 25 74 07

**SCM MATRAN
DE HALDAT DU LYS
CHEMIN - VICART**
Société au capital de 200 €
Siège social : Saint-Sever (40)
3 rue de la Guillerie
RCS Mont-de-Marsan
794 387 852

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 août 2019, les associés ont nommé Madame Evelynne VICART en qualité de cogérante de la société et pour une durée illimitée à compter du 01 octobre 2019. Modifié la dénomination de la société en SCM MATRAN - DE HALDAT DU LYS - CHEMIN - VICART, à compter du 01 octobre 2019. Les statuts seront modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance
19AL02750

SCOBEBE EURL
Au capital de 7.700 €
8 avenue des Dunes
40200 Mimizan
RCS Mont-de-Marsan
439 961 087

Aux termes d'une délibération en date du 26 septembre 2019, les associés ont décidé en Assemblée Générale Extraordinaire de transférer le siège social à Saint-Paul-en-Born, 30 route de Mimizan. Les articles des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le Président
19AL02711

SCI MAISON SAVOYE
SCI au capital de 900.000 €
46 rue Chanzy 40100 Dax
RCS Dax 815 000 781

Par décision en date du 09/10/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 24 avenue Cardinal Lavignerie, 64100 Bayonne à compter du 04/11/2019. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bayonne et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

19AL02703

SCP Emmanuelle
LAFARGUE et
Benoît HOURREGUE
Notaires Associés à Soustons
26 rue Jean Moulin

Suivant acte reçu par Me Benoît HOURREGUE, Notaire Associé de la SCP « Emmanuelle LAFARGUE et Benoît HOURREGUE, Notaires Associés » titulaire d'un Office Notarial à 40140 Soustons, 26 rue Jean Moulin, le 16 juin 2010, il a été constaté le décès de M. Denis Roland TERZIAN en son vivant artisan époux de Mme Dominique Claudine IENCK dt à 40130 Capbreton, 11 Rue de Baye, né à 92600 Asnières-sur-Seine, le 28 janvier 1958, de nationalité française. Est décédé à 40130 Capbreton, le 17 mars 2010. Par suite M. Denis TERZIAN ne peut plus exercer sa fonction de gérant au sein de la société dénommée **SCI TEMPLIER DU CAP** au capital de 200 € dont le siège est à 40130 Capbreton, 30 rue du Général de Gaulle au capital de 200 € immatriculée au RCS Dax sous le numéro 447 780 719. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19/06/2011 a été nommé en qualité de gérant, Mme Dominique Claudine IENCK veuve de M. Denis Roland TERZIAN, demeurant à 40130 Capbreton, 11 Rue de Baye, née à 75014 Paris le 12 janvier 1959 de la Société dénommée SCI TEMPLIER DU CAP sus-nommée.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis, le Notaire
19AL02721

SCP Emmanuelle
LAFARGUE et
Benoît HOURREGUE
Notaires Associés à Soustons
26 rue Jean Moulin

Suivant acte reçu par Maître Albert LAFARGUE alors Notaire à Soustons, le 13 juin 2001, il a été constaté le décès de Monsieur Maurice Elie RAVAILHE en son vivant retraité, veuf de Madame Daniela ETCHARRI, né à B7gles le 27 mai 1922, décédé à Bayonne, le 31 mai 2001. Par suite M. Maurice RAVAILHE ne peut plus exercer sa fonction de gérant au sein de la société dénommée **SOCIÉTÉ RACA** au capital de 1.372,04 € dont le siège est à 40510 Seignosse, Place des Estagnots immatriculée au RCS Dax sous le n° 340 589 605. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire tenue le 02/04/2003 a été nommé en qualité de gérant, M. Philippe Thierry Elie RAVAILHE, né à 40100 Dax, le 03 juin 1958 demeurant à 40510 Seignosse, de la Société dénommée **SOCIÉTÉ RACA** sus-nommée.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis, le Notaire
19AL02705

SASSO
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 966 528 €
Siège social : route de Solférino
40630 Sabres
RCS Mont-de-Marsan
315 003 343

Le 28 juin 2019, l'associé unique de la société SASSO, a pris acte de la démission du Commissaire aux Comptes titulaire ADOUR CONSULTING SARL dont le siège social est situé à Mimizan (40200) 43 avenue Maurice Martin, immatriculée au RCS Mont-de-Marsan sous le numéro 798 290 052, à compter de la fin de l'exercice 2017, se terminant le 31/12/2017. Seul reste en tant que Commissaire aux Comptes titulaire : ROSSIGNOL ET ASSOCIÉS SARL 6 rue Rabalais 49000 Angers. Mention RCS Mont-de-Marsan.

19AL02719

B.S.A
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.500€
Siège social : 4 bis impasse
Saint-Bernard 40220 Tarnos
RCS Dax 444 985 899

Par une délibération en date du 21 septembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

Décidé de réduire le capital social de 7.500 € à 0 €, à la suite de pertes, par voie de réduction du nombre des parts, sous condition de la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée ci-après.

Et décidé d'augmenter le capital de 1.000 € pour le porter de 0 € à 1.000 € par l'émission au pair de 1.000 parts nouvelles à libérer en numéraire.

Puis constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et corrélativement de la réduction préalable de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par la double opération.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

Article 7 - Capital social

Ancienne mention : Le capital social est fixé à sept mille cinq cents (7.500) €

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à mille (1.000) €

Pour avis, la Gérance
19AL02726

ANEPIA
Société Civile Immobilière
Au capital de 304,90 €
Siège social : 36 boulevard du
Docteur Junqua
40130 Capbreton
RCS Dax401 089 008

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 36 boulevard du Docteur Junqua, 40130 Capbreton au 3 rue Marlan 40130 Capbreton à compter du 23 septembre 2019, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :

Ancienne mention : 36 boulevard du Docteur Junqua 40130 Capbreton Nouvelle mention : 3 rue Marlan 40130 Capbreton

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis, la Gérance
19AL02727

SCI DES TADORNES
Société Civile
Au capital de 1.000 €
Siège social : 2 allée des
Tadornes 40200 Mimizan
RCS Mont-de-Marsan
492 575 147

Suivant décisions des associés en date du 10 Octobre 2019, il résulte que :

Suite au décès de M. René MAURIN le 17/04/2019, précédemment cogérant statutaire, M. Gilles DAUGEY, demeurant 400 Lotissement Laoucket 40200 Saint-Paul-en-Born, a été maintenu dans ses fonctions de gérant pour une durée indéterminée. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Le siège social a été transféré au 400 Lotissement Laoucket 40200 Saint-Paul-en-Born, à compter du 10 Octobre 2019. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS : Mont-de-Marsan.

Pour avis
19AL02738

LE COL VERT
SNC au capital de 10.640 €
Siège social : Le Col Vert
40560 Vielle-Saint-Girons
RCS Dax 378 012 868

Aux termes des décisions unanimes en date du 6 septembre 2019, les Associés après avoir constaté l'existence d'une erreur matérielle sur la durée de la Société ont décidé de proroger la durée de la société de 49 ans à compter du 14 février 2017 afin que la société ait une durée de 99 ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Aux termes des décisions de la Gérance en date du 10 octobre 2019, il a été constaté la réalisation de l'augmentation du capital social, décidée par les Associés en date du 10 septembre 2019, d'une somme de 51.936 € portant ledit capital social de 10.640 € à 62.576 € par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

19AL02733

SCI MYSIS
SCI au capital de 1 600 €
Siège social : Parc victoria,69
rue General de Castelnau
33200 BORDEAUX
508 237 146 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 05/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 370 chemin du coupat 40190 LE FRECHE à compter du 05/10/2019.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
19AL02699

SARL STEPHANE ISSALY
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3.800 €
5 A avenue Georges Pompidou
40130 Capbreton
RCS Dax 491 271 193

Aux termes d'une AGE en date du 10-10-2019, les associés ont décidé de transférer le siège social au 76 avenue Maréchal Foch, résidence Coeur Boisé, Bat B1, 40130 Capbreton, à compter du 11-10-2019. L'article 4 des statuts a été mis à jour en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour avis et mention,
La Gérance, M. ISSALY Stéphane
19AL02729

SCI LNC
SCI au capital de 22.867 €
Juncadey 40310 Herré
RCS Mont-de-Marsan
431 776 426

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 05/10/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 10 route de Gabarret, 40240 Créon-d'Armagnac à compter du 05/10/2019. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

19AL02722



JUNQUA-LAMARQUE & ASSOCIES
Société d'Avocats
Immeuble L'Alliance
3 rue du Pont de l'Aveugle
64600 Anglet

FORESTCORTE SERVICES SARL au capital de 10.000 €
En cours de liquidation
Cap de Pin, RD 44e
40210 Escourse
RCS Mont-de-Marsan
809 170 988

Par procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/09/2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, constaté et réparti entre eux un boni de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur, lequel a été déchargé de son mandat à compter du 19/09/2019. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan. Mention sera faite au RCS.

Pour avis
19AL02691



S. DEKENS - T.J.S.O.
Cabinet d'Avocat
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Aux termes d'une délibération en date du 29 août 2019, la collectivité des associés de la société **SCI LAHOURIQUE**, Société Civile en liquidation au capital de 276.000 € dont le siège social est sis 51 rue Léo Bouyssou 40000 Mont-de-Marsan et immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le N° 503 146 110, a décidé la dissolution de la société avec effet du même jour. La gérance, assumée par Madame Odile SEBIE demeurant à Mont-de-Marsan (40000) 51 rue Léo Bouyssou, a pris fin à la même date. Celle-ci assumera à compter de la même date les fonctions de liquidateur.

La correspondance doit être adressée, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au lieu du siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe au RCS, au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour extrait et mentions, le Liquidateur
19AL02680

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE SANS LIQUIDATION

La société **HOLDING BEAUTY CONCEPT**, immatriculée sous le numéro 812 592 608 RCS Bordeaux est devenue associée unique de la société **BEAUTY CONCEPT CENTER**, Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 8.800 €, ayant son siège social 346 route de la Gare 40180 Bénèsse-les-Dax, immatriculée sous le numéro 802 453 001 au RCS Dax, pour avoir racheté la totalité des parts sociales composant le capital de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société **BEAUTY CONCEPT CENTER** peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis
19AL02737

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
ZA la Carrère, 99 rue de la Cantère
40990 St-Vincent-de-Paul

**CARROSSERIE UBERTI
JEAN FRANCOIS**
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 10.000 €
Siège social :
10 rue des Compagnons
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse
Siège de liquidation : 29 avenue
d'Yreya 40510 Seignosse
RCS Dax 822 557 203

Aux termes d'une décision en date du 01 octobre 2019, l'associé unique, liquidateur de la société, après avoir établi le compte définitif de liquidation, a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
19AL02677

SAS DESTENAVE ALAIN
Société par Action Simplifiée
Au capital de 26.200 €
Siège social : Malgré Tout
40320 Bats
RCS Mont-de-Marsan
339 966 731

Par décision en date du 30 septembre 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er octobre 2019 et sa mise en liquidation amiable.

M. Alain DESTENAVE, président de la société demeurant 340 route des Bachettes 40320 BATS est désigné comme liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, Malgré Tout 40320 Bats.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis
19AL02724

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
ZA la Carrère, 99 rue de la Cantère
40990 St-Vincent-de-Paul

ASEM NETTOYAGE
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 3.000 €
Siège social : Le Troun
40300 Saint-Etienne-d'Orthe
Siège de liquidation :
746 route de Pitsicq
40300 Saint-Etienne-d'Orthe
RCS Dax 484 262 134

Aux termes d'une décision en date du 24 septembre 2019, l'associé unique, liquidateur de la société, après avoir établi le compte définitif de liquidation, a prononcé la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 30 septembre 2018. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
19AL02687



S. DEKENS - T.J.S.O.
Cabinet d'Avocat
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Aux termes d'une délibération en date du 29 août 2019, la collectivité des associés de la société **SCI SARRES**, Société Civile en liquidation au capital de 16.000 € dont le siège social est sis Maison Planté 40700 Horsarrieu et immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le N° 438 976 052, a décidé la dissolution de la société avec effet du même jour. La gérance, assumée par Monsieur Bernard SARRES demeurant à Horsarrieu (40700), Maison Planté, a pris fin à la même date. Celui-ci assumera à compter de la même date les fonctions de liquidateur.

La correspondance doit être adressée, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au lieu du siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe au RCS, au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour extrait et mentions, le Liquidateur
19AL02682



S. DEKENS - T.J.S.O.
Cabinet d'Avocat
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

La collectivité des associés de la société **SCI LAHOURIQUE**, Société Civile en liquidation au capital de 276.000 € dont le siège social est sis 51 rue Léo Bouyssou 40000 Mont-de-Marsan et immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le N° 503 146 110, réunie le 31 août 2019 au siège de liquidation, à la diligence du liquidateur, Madame Odile SEBIE demeurant à Mont-de-Marsan (40000) 51 rue Léo Bouyssou, a approuvé le compte définitif de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Le Liquidateur
19AL02681

DISSOLUTION

Les associés de la société **LES ALAOUDES**, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 € dont le siège social est à Nautiac 40230 Tosse, 798 097 333 RCS Dax ont par décisions collectives du 10 octobre 2019, décidé de dissoudre la société par anticipation avec effet au 10 octobre 2019, de modifier l'article 4 des statuts « Durée » pour tenir compte de cette décision et nommé M. Christian BOURRASSÉ demeurant à Nautiac, 40230 Tosse, liquidateur. La correspondance doit être adressée et les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés Nautiac (40230) Tosse. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis, le Liquidateur
19AL02736

WALDEN COOP SASU
A capital variable de 1.000 €
296 chemin du Biroulet
40600 Biscarrosse
RCS Mont-de-Marsan
834 242 612

Par décision de l'Associé Unique en date du 28/09/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 28/09/2019, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Nicolas GENESTIER, 165 rue de Rennes 75006 Paris et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.
19AL02709

BARA

**Société par Actions Simplifiée à
par action unique**
Au capital de 6.000 €
Siège social : 1 Bis Impasse
Lassus 40220 Tarnos
RCS Dax 815 113 543

Aux termes des décisions de l'associé unique du 15 octobre 2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'associé unique, Monsieur Saïd BARA demeurant Tarnos (40220) 1Bis Impasse Lassus, exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Tarnos (40220) 1Bis Impasse Lassus, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax. RCS Dax

Pour avis
19AL02725



**THOMAS LESTRADE ET
JOHANNA LESTRADE**
Société d'Exercice Libéral à
Responsabilité Limitée
Au capital de 68.000 €
Siège social :
1170 route de Bargues
40 090 Lucbardez-et-Bargues
RCS Mont-de-Marsan
791 685 555

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 25 septembre 2019 a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre par anticipation la société, en application de l'article L 223-42 du code de commerce. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance
19AL02695

AVIS DE DISSOLUTION

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société **LES PRAIRIES** Société Civile Immobilière au capital de 76.000 €. Siège social : 9 rue JF Kennedy 40990 St-Paul-lès-Dax, 424 976 124 RCS Dax et sa mise en liquidation.

L'Assemblée Générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Jean Pierre MENOUX demeurant à Seignosse (40) 8 avenue des Gurbettes, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dax.

Le siège de la liquidation est fixé à 9 rue JF Kennedy 40990 St-Paul-lès-Dax à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis
19AL02731



S. DEKENS - T.J.S.O.
Cabinet d'Avocat
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

La collectivité des associés de la société **SCI SARRES**, Société Civile en liquidation au capital de 16.000 € dont le siège social est sis Maison Planté 40700 Horsarrieu et immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le N° 438 976 052, réunie le 31 août 2019 au siège de liquidation, à la diligence du liquidateur, Monsieur Bernard SARRES demeurant à Horsarrieu (40700), Maison Planté, a approuvé le compte définitif de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Le Liquidateur
19AL02683

FONDS DE COMMERCE



SELARL COUSSEAU-PERRAUDIN - GADOIS
Société d'avocats
42 cours du Maréchal Joffre
1er étage, n° 3, 40100 Dax

SAS "LA COTE A L'OS II"
Au capital de 2 000 €
Siège social à **ST-PAUL-LES-DAX (40990)** - Rue Victor Hugo -
Place du Marché
853 349 934 RCS DAX

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à DAX du 20 SEPTEMBRE 2019, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Mont-de-Marsan, le 10 OCTOBRE 2019, Dossier n° 2019 00072501, Réf. 4004 P01 2019 A 02551, La SARL « LA COTE A L'OS », au capital de 8 000 €, dont le siège social est à SAINT-PAUL-LES-DAX (40990) - Rue Victor Hugo - Place du Marché, immatriculée au RCS de DAX sous le numéro 813 714 838, représentée par M. Jérôme INIZAN, A CEDE, à la SAS « LA COTE A L'OS II », au capital de 2 000 €, dont le siège social est à SAINT-PAUL-LES-DAX (40990) - Rue Victor Hugo - Place du Marché, immatriculée au RCS de DAX sous le numéro 853 349 934, représentée par M. Thierry BOURDON, un fonds de commerce de restaurant, sis et exploité à SAINT-PAUL-LES-DAX (40990) - Rue Victor Hugo - Place du Marché, moyennant le prix de CENT VINGT DEUX MILLE EUROS (122 000 €). La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 20 SEPTEMBRE 2019. L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Me Olivia GADOIS - SELARL « COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS » 42 Cours Maréchal Joffre - 40100 DAX. Pour avis.

19AL02744

Publication de votre annonce légale en ligne
via notre plateforme internet
www.annonces-landaises.com



Technocité, Bâtiment Astria
CS 88528, 64185 Bayonne Cedex

Suivant acte sous seing privé établi à Linxe (40) en date du 30 septembre 2019, enregistré au SPFE de Mont-de-Marsan le 7 octobre 2019, dossier n° 2019 00071263, référence 4004P01 2019 A 02520, la société **SECCO**, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.466.178 € dont le siège social est à Lamagistère (82360) Lieudit Bellevue, RCS Montauban sous le numéro 507 605 707 a cédé à la société **SNC LA SELLERIE**, Société en Nom Collectif au capital de 1.000 € dont le siège social est située 4934, route de Laguens 40550 Léon, immatriculée au RCS de Dax sous le numéro 844 444 208,

Un fonds de commerce de « location en meublé à caractère para-hôtelier, restauration, salon de thé, brocante, organisation de réceptions, séminaires et autres événements, exploité à Linxe (40260) 152 route Belle Epoque, connu sous le nom « Château Belle Epoque » pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de Dax (établissement secondaire) sous le numéro siret 507 605 707 00029,

Moyennant le prix global de sept cent mille euros (700.000 €).

L'entrée en jouissance est intervenue le 30 septembre 2019.

Pour la réception des oppositions, elles pourront être régulièrement effectuées auprès de Maître Mario BECERRA 80 rue James Watt 66100 Perpignan, et pour validité, au lieu de situation du fonds présentement cédé.

Pour avis
19AL02697



Me William SOULIE
72 chemin de Pécam
40200 Pontenx-les-Forges

Suivant acte reçu par Maître William SOULIE, Notaire à la résidence de Pontenx-les-Forges (Landes), 72 chemin de Pécam, soussigné, le huit octobre DEUX MILLE DIX NEUF enregistré à Mont-de-Marsan le 10/10/2019 sous la référence 4004P01 2019 N 01261,

La Société dénommée **MATALICE**, Société en Nom Collectif au capital de 15.000 € ayant son siège social à Lit-et-Mixe (Landes) 12 avenue de la Côte d'Argent identifiée sous le numéro SIREN 802623850 RCS Dax a cédé à la Société dénommée **GRAINS DE SABLE**, Société en Nom Collectif au capital de 7.500 € ayant son siège social à Lit-et-Mixe (Landes) 12 avenue de la Côte d'Argent identifiée sous le numéro SIREN 853717403 RCS Dax.

Un fonds de commerce de Café-bar, débit de tabacs, presse, FDJ, PMU et snack connu sous le nom de LE DRAKKAR exploité à Lit-et-Mixe (40170), 12 avenue de la Côte d'Argent.

Prix : deux cent cinquante cinq mille euros (255.000,00 €) s'appliquant savoir aux éléments incorporels pour 205.000 € et aux éléments corporels pour 50.000 €.

Prise de possession à compter de la cession.

Les oppositions devront être faites en l'Office Notarial de Maître William SOULIE, Notaire où domicile est élu dans les dix (10) jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis unique
19AL02716

LOCATIONS-GÉRANCES

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé signé à LABOUHEYRE en date du 30 septembre 2019, la société **CAFÉ DES SPORTS** au capital de 5 000 € siège social 150 Rue de la Coopérative, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le numéro 821 254 131

a donné en location gérance à :

Madame Brigitte **SABAS**, immatriculée en cours au RCS de Mont-de-Marsan, demeurant 468 Rue des Rossignols, 40210 LABOUHEYRE .

La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée de 1 ans à compter du 1er novembre 2019, renouvelable par tacite reconduction par période de une année.

Pour avis

19AL02700

RÉGIMES MATRIMONIAUX



SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE
Notaires Associés à Soustons

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier DARMAILLACQ, Notaire à Soorts-Hossegor en date du 10 Octobre 2019,

A été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté Universelle par Monsieur Olivier **BLUM**, Directeur Général RH et Madame Sylvie **VITALI**, mère au foyer, son épouse, demeurant ensemble à Stanley Hong Kong (Chine) C9 Regalia Bay, 88 Wong Ma Kok Road.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet, à Maître DARMAILLACQ, BP 37, 40141 Soustons.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion

Maître Olivier DARMAILLACQ
19AL02692



Etude de Maîtres Rémi DUPOUY et Jessica DUPOUY-TINOMANO
Notaires associés
1 avenue de Tamamès à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Rémi DUPOUY, Notaire à Biarritz et Tarnos, le 14 octobre 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté avec clause d'attribution intégrale au survivant par Monsieur Jean René **BASCAZEUX**, retraité, et Madame Yvette Marie **RIBES**, retraitée, demeurant à Tarnos (40220) 27 allée des Marronniers. Monsieur est né à Bayonne (64100) le 10 octobre 1951 et Madame est née à Tarnos (40220) le 17 octobre 1954. Mariés à Tarnos (40220) le 5 septembre 1975 sous le régime de la communauté. De nationalité française.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire
19AL02701

ENVOI EN POSSESSION



OFFICE NOTARIAL CHALOSSE
40700 HAGETMAU

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 3 décembre 2010,

Monsieur Pierre Célestin **DUTREUILH**, en son vivant Ecclésiastique, demeurant à Saint-Vincent-de-Paul (40990) Maison de retraite Saint Jean "Buglose". Né à Donzacq (40360), le 5 mai 1925. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à Saint-Vincent-de-Paul (40990) (France), le 31 juillet 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nicolas **ROBIN**, Notaire à Hagetmau (Landes), le 11 octobre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas **ROBIN**, notaire à Hagetmau (Landes), référence CRPCEN : 40039, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de Dax (Landes) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

Maître Nicolas **ROBIN**, notaire
19AL02708



OFFICE NOTARIAL CHALOSSE
40700 HAGETMAU

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 15 juillet 2005,

Madame Emilienne **MOLAS**, en son vivant retraitée, demeurant à Arrou (40330) 170 avenue des Peupliers. Née à Pomarez (40360), le 27 octobre 1934. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à Dax (40100) (France), le 24 septembre 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nicolas **ROBIN**, Notaire à Hagetmau (Landes), le 10 octobre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas **ROBIN**, notaire à Hagetmau (Landes), référence CRPCEN : 40039, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de Dax (Landes) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

Maître Nicolas **ROBIN**, notaire
19AL02706

ABONNEZ-VOUS

LES ANNONCES LANDAISES ET LA VOIX DES LANDES RÉUNIES

Hebdomadaire créé en 1944
Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
33000 Bordeaux
Bureaux landais : 12 rue du IV
Septembre
40000 Mont-de-Marsan
120 av. Georges Clemenceau
40100 Dax
Président honoraire :
Jean-Louis DUMOLIA
Directeur de publication :
Guillaume LALAU
Rédaction :
Nelly BÉTAILLE
Directeur artistique :
David PEYS
Maquettistes :
Jocelyne ROSSIGNOL
Noëllie SANZ
Sarah ALBERT
Commission paritaire
n° 0623 | 83288
ISSN 1270-704X
Impression :
ROTIMPRES (Girona)
Membre de RésoHebdoEco
Dépôt légal à parution
hebdomadaire
Parution le samedi
Prix de vente : 1,10 €
Abonnement
annuel : 29 €



AVIS



**SCP AUDHUY
MOLÈRES-BERNADIEU**
Notaires associés à
Aire-sur-l'Adour (40800)

ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE ACTIF NET

Suivant acte reçu par Me MOLÈRES-BERNADIEU le 6/09/2019, a été reçue l'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de **M. Michel Jean Pierre CASSAGNE**, retraité, demeurant à Saint-Geours-de-Maremne (40230) 5, allée du Bon Gîte. Né à Saint-Loubouer (40320), le 6 janvier 1951. Décédé à Saint-Geours-de-Maremne le 01/01/2019, par M. Christian Jacques Robert CASSAGNE, époux de Marie Martine SAINT-GENEZ, demeurant à Saint-Loubouer (40320) 7 chemin de Bielle quartier Biellet. Cette acceptation a été effectuée auprès du Tribunal de Grande Instance de Dax, (récépissé du 8/10/2019), en cours de publication au BODDACC. Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'Office Notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire
19AL02685

RECTIFICATIFS-ADDITIFS

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 5291, parue le 05/10/2019, relative à la société SOUL-GOODMAN, il y a lieu de lire AVENUE DES REMOULEURS et non RUE DES REMOULEURS.
19AL02693

IMMOBILIER



Hélène Bourbouloux
Jean-François Blanc
Gaël Couturier
Cécile Dür
Nathalie Lebourcier
Sylvain Hustaix
Benjamin Tamboise

RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS



2 RESTAURANTS SOUS L'ENSEIGNE FRANCHISÉE « STEAK'N SHAKE » à Anglet (64) et Bordeaux (33)

SARL JTS BAB2 située Centre Commercial BAB 2 - Avenue Jean-Léon Laporte - 64600 Anglet - Chiffre d'affaires au 31-03-2019 : 1 753 976 € - Effectif : 19 salariés - Surface intérieure de 514 m² terrasse de 220 m² et emplacement pour voie de circulation de 1 154 m²

SASBORDEAUX CASUAL DINING située Hangar G3, Quai Lawton 33000 Bordeaux - Chiffre d'affaires au 31-03-2019 : 1 100 541 € - Effectif : 21 salariés - Surface intérieure de 410 m² et terrasse de 126 m²

Date limite de dépôt des offres : Mardi 18-11-2019 à 12 h

Les tiers sont invités à remettre leur offre pour l'un ou l'autre des établissements ou les deux (conforme à l'article L. 642-2 du code de commerce) en 6 exemplaires (dont 1 non relié) à l'administrateur judiciaire. L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et d'une présentation succincte du candidat à la reprise. Référence à rappeler impérativement : 6800

Les candidats intéressés sont invités à se manifester par télécopie ou e-mail auprès de :

SELARL FHB - Maître Sylvain HUSTAIX, Administrateurs Judiciaires Associés
3 Rue Bernadou - 64100 Bayonne
Fax : 05 24 84 87 40 - Courriel : philippe.paillaugue@fhb.xe

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DAX

EXTRAIT DE DÉCISION

RG : 19/000019. Par décision en date du 7 octobre 2019 le Tribunal de Grande Instance de Dax a rendu un jugement de clôture de la procédure par extinction du passif. Dossier : Mme Sylvia PERICAUD épouse LAPEYRE SIRET 508 590 908 00028, née le 28 novembre 1970 à Casteljaloux (47) 813 route de l'Océan 40390 Saint-Martin-de-Hinx. Activité : Infirmière

Le Greffier
19AL02710

Dossier N° RG 11/00022. N° Portalis DBYM-W-B63-BXU5. Par jugement en date du 10 octobre 2019, le Tribunal de Grande Instance de Mont-de-Marsan, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de la Société **EARL DOMAINE DE RIESTON**, demeurant Rieston 40240 Vieille-Soubiran. Nom commercial : EARL DOMAINE DE RIESTON prise en la personne de son représentant légal M. Loïc DARQUIER. Activité : Aviculture. A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan
Le 10 Octobre 2019
Le Greffier
19AL02747

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONT-DE-MARSAN

Dossier N° RG 11/00021. N° Portalis DBYM-W-B63-BXU4. Par jugement en date du 10 octobre 2019, le Tribunal de Grande Instance de Mont-de-Marsan, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de la Société **EARL DU GRAND CONTE**, demeurant Lieu dit Grand Conte 40120 Rejions, M. Loïc DARQUIER, RCS Mont-de-Marsan 445 062 474. A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan
Le 10 octobre 2019
Le Greffier
19AL02746

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

Par jugement du 11/10/2019 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a arrêté le Plan de Redressement de **AUBERGE LANDAISE (SARL)** 51 place Pierre Dourthe 40210 Lué. RCS Mont-de-Marsan 823 477 096. Activité : Bar, Restaurant. A fixé à 10 ans la durée du Plan de Redressement. A désigné commissaire à l'exécution du plan : SELARL EKIP' prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan.

941013-12

Par jugement du 11/10/2019 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'encontre de la Société **OCTOPUS STUDIO (SARL)** 66 rue de la Poste 40600 Biscarrosse. RCS Mont-de-Marsan 518 533 971. Activité : développements informatiques, multimédia, infographie, 3D. Liquidateur : SELARL EKIP' prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. A fixé au 01/06/2019 la date de cessation des paiements. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL EKIP' prise en la personne de Me Christophe MANDON ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com> dans les deux mois à compter de la parution au BODACC.

940014-12

LES ANNONCES LANDAISES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET LÉGALES



SE CHARGENT DE VOS
APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTES
www.annonces-landaises.com

L'AUTOMNE GOURMAND

LA LISTE DE NOS ENVIES

Encore quelques semaines, jusqu'au 30 novembre, pour célébrer les multiples saveurs landaises. Nos coups de cœur parmi les temps forts proposés par la centaine d'ambassadeurs réunis autour de l'Automne gourmand par le Comité départemental du tourisme.

19 ET 20 OCTOBRE LA CUISINE D'AUTOMNE MARQUÈZE

Dans l'écrin de cet authentique quartier des années 1890, à l'écomusée de Marquèze, les recettes se transmettent de génération en génération. On se délecte déjà du programme concocté autour de la cuisine traditionnelle landaise et des produits de saison. Au fil des ateliers, on y apprend les bases de la cuisson de la bécasse à la ficelle et du gibier à la broche, les secrets d'une omelette aux cèpes ou d'un confit de poule réussis. Et en dessert : beignets, merveilles et pastis... Pas forcément léger, mais retour aux saveurs de l'enfance garanti.

Les samedi 19 et dimanche 20 octobre, de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Écomusée de Marquèze - route de la Gare - Sabres
05 24 73 37 40- www.marqueze.fr



30 NOVEMBRE CHAPITRE DE LA CONFRÉRIÉ DES JABOTIERS SAINT-SEVER

Le cérémonial est imposable : le dernier samedi du mois de novembre la confrérie qui défend bec et griffes tout ce qui porte jabot, du canard au chapon, en passant par le poulet jaune, l'oie ou la dinde, se réunit pour son grand chapitre. L'évènement démarre, dès 9h, au cloître des Jacobins par un casse-croûte pantagruélique, avant le défilé en tenue de gala, dans la ville et au marché, et un hommage à la statue de Séverin Gratianauld, célèbre gascon, né dans... les romans de Rabelais. À 10h30, messe dans l'abbatiale, avant en point d'orgue, à 11 h 30, de l'intronisation des nouveaux membres de la confrérie.

Confrérie des Jabotiers : 05 58 76 51 43



DU 25 AU 27 OCTOBRE ARMAGNAC EN FÊTE LABASTIDE- D'ARMAGNAC

Sur la place du village médiéval, la fête va battre son plein pendant trois jours autour des liens intimes qui unissent l'eau-de-vie gasconne, le patrimoine et la gastronomie, avec marché aux armagnacs, vendanges royales, et démonstrations gourmandes, au menu. Pour sa 21^e édition, Armagnac en fête marque encore une fois le début de la période de distillation, avec le lancement de la Flamme de l'armagnac qui allume symboliquement et progressivement tous les alambics du terroir, le dimanche, à 17h30. Et parce que le meilleur se partage, le village engagé dans le mouvement Cittaslow, prônant une qualité de vie basée sur l'appréciation de tous les instants et de tous les plaisirs, accueille en prime des producteurs italiens défendant les mêmes valeurs.

Vendredi 25 octobre, à partir de 18h
Samedi 26 et dimanche 27 octobre, de 10h à 18h
Place royale - Labastide-d'Armagnac

